

## *Le Mot du PRÉSIDENT*

Bonjour à toutes et tous,

Il me revient cet été de m'adresser à vous comme Président par intérim.

Je vivais une retraite paisible en étant bien occupé comme nombre d'entre nous. Fin septembre 2023, je reçois un appel de Jean Pierre BILLET et d'Yvan COSTA, respectivement Président et Trésorier de notre fédération. Ils m'apprennent que cinq membres du comité directeur ont démissionné, dont le secrétaire. Cette situation a déjà existé auparavant. Tous les deux ne souhaitent pas que cela se reproduise. Je comprends qu'il y va du fonctionnement et de la continuité de la FFMN.

Je suis adhérent de la FFMN depuis la fin des années 1970, je suis membre de la commission des juges, animateur de la section électrique. Je tiens à ce que la fédération ne sombre pas !

Pour remplacer le Président démissionnaire de la région Paris Île-de-France, je me suis présenté et j'ai été élu. Je me suis retrouvé membre du comité directeur comme les statuts le prévoient.

Jean Pierre et Yvan me demandent de me présenter comme secrétaire de la FFMN, pour compléter le bureau directeur de notre fédération.

J'ai été Président adjoint de notre fédération au temps où Jean Bernard CHARTIER était Président, j'avais acquis une petite expérience du fonctionnement de notre fédération, mais le temps est passé et je n'imaginai pas vraiment les principaux faits qui ont marqué la vie de notre fédération et que je vais vous relater.

J'ai été élu à l'unanimité secrétaire de la FFMN par le comité directeur.

Laetitia CLÉMENT se propose spontanément d'assurer la rédaction des comptes rendus des réunions des Comités Directeurs. Merci à elle de cette aide importante et efficace.

Sylvain GRÉGOIRE accepte de reprendre le fonctionnement d'AssoConnect avec Yvan et moi.

Mon épouse me seconde et rejoint la commission des statuts.

Gilles GUIGNARD, Président de la fédération Française Motonautique, que nous sollicitons souvent, nous apporte son aide. Nous faisons appel en cas de besoin à l'avocat Maître NICOLEAU, avocat réputé du droit du sport.

Nous remettons en fonctionnement la gestion des licences d'AssoConnect, pour que les clubs ne pâtissent pas des blocages provoqués. Nous travaillons, Laetitia, Sylvain, Yvan et moi en bonne intelligence.

En février 2024, Jean Pierre BILLET nous envoie une lettre de démission de son poste de Président, suivant ainsi les recommandations de son médecin traitant, pour se décharger de cette fonction et pour consacrer ses forces aux lourds traitements qu'il doit subir pour vaincre sa terrible maladie.

Comme nos statuts le prévoient, je me retrouve Président de la FFMN par intérim.

Je plonge plus encore dans le fonctionnement de la fédération et je commence à subir ce que c'est que d'ouvrir sa boîte mail le matin pour y lire des mails inconvenants envoyés de plus à de multiples licenciés que je connais à peine ou pas du tout.

Je comprends les recommandations du médecin de Jean Pierre. J'en profite pour lui souhaiter de vaincre cette terrible maladie et de retrouver la joie de vivre au bord des plans d'eau.

Nous avons organisé des élections pour compléter les postes vacants. Erich COSTA est élu. Éric CHADEFPAUD devient Président de la région Sud-Ouest et tous deux intègrent le Comité Directeur. Yvon CORRE Président de la région Grand Ouest, nous rejoint également.

Je passe sur le temps que je dois consacrer à cette nouvelle et inattendue fonction, mais la sincérité et la confiance entre nous sont un réel soutien.

Si tel n'avait pas été le cas, je n'aurais pas accepté cette tâche.

Les comptes rendus des Comités Directeurs règlent progressivement les questions en attente.

Mon souci reste de poursuivre du mieux possible pour la pérennité de la FFMN.

Aujourd'hui, la FFMN fonctionne bien. Elle remplit les obligations fixées par notre fédération de tutelle, la fédération Motonautique, avec qui nous avons signé une convention qui nous délègue la liberté de gestion administrative et financière.

Notre solde bancaire est positif, le budget prévisionnel est respecté. Le nombre de clubs affiliés a baissé légèrement, mais nous devrions en fin d'année approcher le même nombre de licenciés qu'en 2023.

Les deux calendriers loisirs et compétitions sont tenus à jour et envoyés par mails aux licenciés.

Les clubs organisent ce qu'ils avaient prévu comme salons, démonstrations ou compétitions. Les licences sont enregistrées, l'assurance MAIF a été payée, notre redevance AssoConnect est soldée, les juges sont indemnisés, l'équipe de France MRC est inscrite aux Championnats du Monde et les inscriptions sont payées.

Je réponds aux questions posées par les clubs, par les licenciés ou par d'autres personnes qui s'intéressent à la fédération.

Je remercie Robert DEMANGEON qui continue de tenir à jour le site de la fédération et aussi Maurice BRONCHAIN, Évelyne COSTA, Yves GENIN, François LASSERRE qui, comme toutes les personnes en sus de celles déjà citées, œuvrent pour la fédération.

La revue Message reste suspendue, mais tout a retrouvé son déroulement comme la FFMN le connaissait.

J'ai eu l'occasion de me rendre aux championnats de France NS/C à Montaigu, aux championnats de France de voile à Wingles, à une amicale électrique à Magny le Hongre et enfin à Sélestat pour une compétition internationale en classe ECO. Partout, j'ai vu des modélistes heureux de se retrouver, partout j'ai été très bien accueilli, partout il y avait beaucoup de bienveillance et je n'ai pas manqué de complimenter celles et ceux qui ont la volonté d'organiser ces manifestations. Et il y a beaucoup d'autres rencontres, où je n'en doute pas, on trouve aussi l'engagement des dirigeants et des licenciés, la convivialité et la même passion pour nos activités de modélistes.

Actuellement, nous travaillons aux modifications du règlement intérieur suite aux obligations ministérielles concernant la parité homme/femme dans les organes de direction, le mode d'élection du Président et des commissions techniques.

Nous présenterons au Comité Directeur fin septembre, le projet élaboré par la commission des statuts. Nous demanderons à l'avocat de la FFMotonautique de vérifier si nos modifications tiennent bien compte des obligations ministérielles et des évolutions du Code du Sport.

Nous convoquerons au mois de novembre une Assemblée Générale Extraordinaire des clubs pour approuver les statuts déjà approuvés par le comité directeur et le nouveau règlement intérieur.

Puis, il nous faudra préparer l'Assemblée Générale des clubs pour clore l'année 2024 et organiser toutes les élections prévues de tous les organes de direction et des commissions.

Cette Assemblée Générale Ordinaire des clubs se tiendra le 15 mars 2025. Ce sera le moment de voter pour élire un nouveau Président et un nouveau comité directeur qui élira ensuite un nouveau bureau : une nouvelle secrétaire ou un nouveau secrétaire et une nouvelle trésorière ou un nouveau trésorier.

Je remercie encore celles et ceux qui font vivre notre fédération.

Je vous souhaite à toutes et tous un agréable été.

Philippe MOREL

Président par intérim de la FFMN